

N^o 23.
17. février.

Vimal Dumonteil
Pierre-François.
Garçon légitime.

L'an mil huit cent cinquante deux et le mardi dix-sept février à dix heures et demie du matin, par devant nous François Philibert Magnet, maire provisoire et officier public de l'état civil de la commune de Cusset, et Compris en la Municipalité: No. Antoine - Charles - Vimal Dumonteil, âgé de trente huit ans, substitut du procureur de la République, demeurant à Cusset, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce jour d'hui même, en son domicile, à que heures et demie du matin, de lui déclarant et de Madame Jeanne François Vimal Duches, son épouse légitime, âgée de vingt six ans demeurant avec lui, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms et nom de Pierre-François Vimal Dumonteil. les dites déclaration et présentation faites en présence de No. No. Jean - Antoine Delcombes, âgé de trente quatre ans, propriétaire et Gabriel-François Sugier âgé de trente deux ans, Greffier du tribunal de première instance, demeurant l'un et l'autre à Cusset, témoins qui ont signé avec nous et le déclarant, le présent acte ainsi dressé, dont nous leur avons donné lecture. + emile.

Vimal Dumonteil
A de Comber
Sugier
Magnet